



POLITIQUE 13.7

TROPHÉE DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL C.H. BELZILE POUR L'EXCELLENCE AU TIR DE FUSIL DE GROS CALIBRE

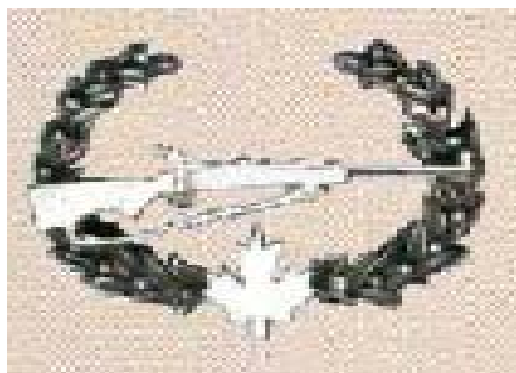
Autorisé par la Comité exécutif le 22 octobre 2006

GÉNÉRALITÉS

1. Cette politique remplace l'OAIC 47-09 tel que annulé par le Directeur Cadets et Rangers juniors canadiens.
2. Le lieutenant-général C. H. Belzile, CM, CMM, CD, BA, LLD, ancien colonel commandant des Cadets royaux de l'Armée canadienne, dans son désir de promouvoir la discipline du tir de fusil de gros calibre chez les cadets de l'Armée, a institué une récompense annuelle, «le trophée du lieutenant-général C.H. Belzile pour l'excellence au tir de fusil de gros calibre». Cette récompense est administrée par le quartier général de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.
3. Une récompense sera décernée tous les ans au meilleur tireur de l'Équipe Bisley des cadets de l'Armée. Elle sera remise conjointement avec le rassemblement de fin de cours du Centre national d'instruction des cadets de l'Armée (CNICA) Connaught par le lieutenant-général C.H. Belzile ou par l'officier de la revue.

AUTORITÉ

4. L'autorité approbatrice pour la nomination à la récompense est le quartier général de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.
5. Le cadet gagnant est autorisé par la présente OAIC 46-01 de porter un insigne de championnat, nommé «écusson de tir au fusil Belzile», sur son uniforme.





CRITÈRES DE SÉLECTION

6. Les critères de sélection du meilleur tireur seront déterminés par le commandant de l'équipe de tir nationale des Cadets royaux de l'Armée canadienne, de concert avec le commandant du CNICA Connaught.

JURY DE SÉLECTION

7. Un jury de sélection sera constitué au CNICA Connaught et comprendra :

- a. Le commandant de l'Équipe Bisley des cadets de l'Armée;
- b. Le commandant du CNICA Connaught;
- c. Le directeur exécutif, Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

AVIS

8. Le commandant du CNICA Connaught communiquera par téléphone le nom du cadet gagnant et le nom du corps dont il est membre au le Bureau nationaux du LCAC et au D Cad 4-4 deux jours **AU PLUS TARD** avant le rassemblement de fin de cours.